



COMITE DE COTE D'OR

COMMISSION CDO

COMPTE RENDU DE REUNION DU 26/09/2016 N° 2

Etaient présents : DAHANE Salah Eddine, BARNOU Sabri, BELLO Sarah, BENHAMOU Sylvie, DOUILLET Déborah, DUTHU Joffrey, LARCHER Catherine, , QUIN Denis, POITOUT Corinne, RAGONNEAU Céline,

Etaient excusés : CARRETERO Annie, ESTIVALET Jacqueline, MARQUIS Julian , VERNOUD Jacky,

Les points suivants ont été abordés au cours de cette réunion :

1. Bilan : Formation OTM
2. Bilan : Stage de recyclage arbitres du 17 septembre
3. Proposition QCM Googl Form
4. Bilan : Stage de rattrapage du 24 septembre
5. Cas particuliers (BLOT. ROSSI. COLSON. LARCHER. MAIRE. CONVERT. TAHIRI
6. Deuxième formation OTM
7. École d'arbitrage : intervention J. JEANNEAU
8. Classement nouveaux arbitres
9. Questions diverses

Introduction

Le compte-rendu de la réunion de la CDO du 31/08/2016 est validé à l'unanimité par les membres de la commission.

1. Bilan : Formation OTM et deuxième formation OTM

Catherine Larcher et Sylvie Benhamou regrettent le trop grand nombre de participants à la formation du 16/09, avec des niveaux très disparates.

A la demande des clubs, il est envisagé d'organiser des sessions de formations dédiées en fonction du niveau des participants.

Corinne Poitout demande s'il est possible d'organiser une formation spécifique sur la gestion des réserves, des réclamations. La date retenue pour cette formation est le 4 novembre au Palais des Sports selon disponibilité des salles.

2. Bilan : Stage de recyclage arbitres du 17 septembre

Le traditionnel stage de début de saison des arbitres départementaux a eu lieu au complexe des Louzolle de Saint-Apollinaire. Encadrés par les membres de la CDO, les 34 stagiaires présents ont pu passer les tests physique et théorique. Mais ce stage a surtout été l'occasion de faire un rappel des règles et des consignes : e-marque, gestion des coachs, mise en pratique sur le terrain au travers de petits matchs... Dominique Roux leur a également proposé un temps d'échanges autour de la défense sur porteur. Ce temps d'échanges avec un entraîneur est toujours précieux pour partager les points de vue sur notre sport.

Jacky Vernoud, président du Comité, est venu saluer les arbitres et leur souhaiter une bonne saison. Il a également remis leur diplôme aux nouveaux arbitres.

Le stage s'est conclu par un apéritif et une soirée conviviale auquel les arbitres et leurs parents, pour les mineurs, étaient conviés.

L'ensemble de la CDO remercie chaleureusement le club de l'ASC Saint-Apollinaire qui nous a mis à disposition les locaux ainsi que Dominique Roux pour son intervention.

Bilan stagiaires :

- 22/34 ont remis un dossier complet
- 21/21 ont réussi le teste L Leger
- 17/34 ont réussi le QCM

Problèmes identifiés sur le stage : la CDO rappelle que les stagiaires doivent d'être licenciés avant le stage.

Les encadrants ont constaté un manque de préparation de la part des stagiaires .

Pour la saison prochaine, les membres de la CDO envisagent :

- de demander l'appui des clubs pour anticiper la création de licences dès le début de saison, ils regrettent aussi le manque d'investissement des clubs et des participants en amont du stage.
- D'envoyer un mail aux clubs et aux parents pour les arbitres mineurs.

Pour la saison prochaine, Sarah Bello souhaite que les arbitres qui n'ont pas fourni de certificat médical lors du stage initial et qui se présenteront au stage de rattrapage, payent un complément en plus du montant du rattrapage (environ 30€).

Pour les encadrants, quelques points à améliorer sur ce stage : correction trop tardive du QCM dans la journée, dans ce cas il aurait fallu fournir la correction.

Manque de précision au niveau de la prise en compte des corrections ou commentaires.

En conclusion les encadrants ont fortement appréciés l'investissement des stagiaires.

3. Proposition QCM Googl Form

La CDO propose d'envoyer 1 QCM par mois et un avant le stage de recyclage. Ce QCM a pour but d'apprendre aux arbitres à travailler les QCM .

Les QCM sont faits par Déborah Douillet sur son temps de travail, sous forme de 5 questions au maximum. Déborah Douillet a déjà testé l'envoi de 8 QCM, certains arbitres semblent déjà s'y intéresser.

Les membres de la CDO souhaitent qu'un mail de rappel soit envoyé aux arbitres avec les liens pour accéder au code de jeu et aux imprimés sur le site de la FFBB .

4. Bilan : Stage de rattrapage du 24 septembre

4 stagiaires ont suivi le stage de rattrapage dans son intégralité.

9 stagiaires ont fait le test Luc Léger.

La moyenne des notes au QCM est de 14,8 (notes comprises entre 9 et 19)

2 stagiaires n'ont pas validé le QCM : Arthur Morel et Thierry Masson qui doivent effectuer un travail personnel, à renvoyer, avec une note mini de 17.

La CDO tient à remercier le Club de Fontaine ainsi que son équipe Loisirs pour l'accueil de ce stage.

Résultat du stage de rattrapage.

NOM	Prénom	Note	L.L
MAITROT	Téo	19	
LOUDIN	Michael	19	
BENCHEKROUN	Jamal	18	6
REGNAULT	Matthieu	17	11
RENARD	Nicolas	17	11
ADRY	Alexandre	17	
COLAS	Charlotte	15	
MARCHAND	Lucas	15	
TRUCHOT	Martin	15	
DE VOS	Quentin	14	
WISELE	Emma	14	
VIDAL	Baptiste	14	
DE ZOLT PONTE	Yohann	14	7
COMMEAUX	Théodore	13	9
COLSON	Samuel	13	12
MASSON	Thierry	10	11
MOREL	Arthur	9	
COMMERCON	Stéphane		10
COLLAS	Laurent		8

5. Cas particuliers

Les encadrants du stage de recyclage évoquent certains cas particuliers :

- Jamal BENCHEKROUN : manque d'investissement, se présente uniquement au stage de rattrapage.
- Cyril LECURET : proposition de Jeffry Duthu de l'exclure du groupe potentiel suite à son absence au stage et absence du dossier médical, cette décision reste à confirmer.

Pour les arbitres BLOT. ROSSI. COLSON. LARCHER. MAIRE. CONVERT. TAHIRI, n'ayant pas passé le test Luc Leger, il a été décidé qu'ils passeraient le 22/10, en début de séance de la 1^{ère} formation arbitres.

Pour ceux qui n'ont pas passé le QCM : travail personnel à la maison, à renvoyer, avec une note mini de 17.

6. Deuxième formation OTM

Une nouvelle formation aura lieu le vendredi 30/09 uniquement pour les débutants avec un maximum de 15 participants.

Les clubs ont reçu un mail (en annexe) avec toutes les informations utiles concernant la prise en charge des formations par la CDO, qui s'engage à encadrer et former tous les licenciés.

Le président de la CDO rappelle que ces tâches rentrent dans ses prérogatives.

7. École d'arbitrage : intervention J. JEANNEAU

Sarah Bello précise que cette intervention servira de support à la réunion d'information du 26/11 pour les clubs ayant une école d'arbitrage de niveau 2. La présence des arbitres n'est pas obligatoire

9. Classement nouveaux arbitres (voir en annexe)

10. Questions diverses

- Tournoi des Etoiles

Le tournoi se déroulera du 17 au 19/12. Le CD21 doit transmettre le non de 2 arbitres avant le 01/11 (dossier avec photo + autorisation parentale si arbitre mineur), dans la catégorie arbitre départemental ou AEJ.

3 candidats potentiels : Charlotte COLAS – Anthony LEGER et Sabri BARNOU.

Sarah Bello confirme la participation de Charlotte COLAS, reste à déterminer le nom du 2^{ème} arbitre.

- TIC du 01/11

Le CD21 devra fournir 6 arbitres.

- Stage du 22/10

Sarah Bello confirme que le planning est validé.

- Fiche d'observation :

Sarah Bello demande à ce que la fiche soit modifiée, au lieu de « communication avec les équipes », il faut « Communication avec les OTM ».

Céline Ragonneau demande à ce qu'il y ait plus de précisions sur les pistes de travail.

- **Tuteurs :**

Liste définie par les membres de la CDO :

Dominique BLOT – Cédric BLOT - Laurent COLLAS – Stéphane COMMERCON – Fernand
POUPENEY – Georges ROSSI

❖ **Décisions/objectif à réaliser/dates à retenir :**

Décision N° 1	Pour le stage de recyclage demander l'appui des clubs pour inciter leurs arbitres à être licenciés et à fournir le dossier médical complet avant le stage.
Décision N° 2	Envoi d'un QCM mensuel aux arbitres avec 5 questions maxi.
Décision N° 3	Formation OTM/e-marque le 04/11 pour la gestion de cas spécifiques (réserves, réclamations....)
Décision N°4	Arbitre non validé sur les stages de recyclage et rattrapage, obligation de rendre le travail personnel et obtention d'une note mini de 17.
Décision N°5	Stage arbitres : 22/10/2016
Décision N°6	TIC 01/11 : choisir 6 arbitres
Décision N°7	Tournoi des Etoiles : 17 au 19/12 : Choisir le nom du 2 ^{ème} arbitre qui participera avec Charlotte COLAS

Prochaine réunion. : 5 Décembre 2016 à 19h30.

La réunion est terminée à 21H15.

Le Président,
DAHANE Salaheddine

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie BENHAMOU



FORMATION E-MARQUE

Formation dédiée à la manipulation de la E-Marque

Une nouvelle session de formation est proposée le vendredi 30 septembre à 19h30 à la Maison des Associations. Cette formation s'adressera **uniquement aux débutants** avec un maximum de 15 participants.

Autre option proposée : formation au sein des clubs demandeurs avec leurs licenciés, en laissant la possibilité aux clubs voisins, d'intégrer quelques licenciés avec un maximum de 10 participants à ces sessions.

Pour les clubs qui le souhaitent possibilité d'accompagner leurs licenciés sur les matchs le samedi en fonction des disponibilités des formateurs

CONTACTS pour l'organisation de ces formations :

Catherine LARCHER : cat-larcher@hotmail.fr

Sylvie BENHAMOU : sylviebenhamou64@gmail.com